

Après la crise, c'est avant la crise

Pendant la pandémie de COVID-19, la Suisse a pu s'appuyer sur trois éléments : le personnel, l'infrastructure et des processus opérationnels dans le secteur de la santé. Cependant, il existe un potentiel d'amélioration dans ces trois domaines.

Texte : Andrea Renggli, Service de presse et d'information (PID)

Photo : Keystone

Le Conseil fédéral a certes réagi tardivement, mais correctement et de manière proportionnée, à la propagation du coronavirus ; c'est du moins l'opinion de la plupart des commentateurs et des politiciens. D'après une étude réalisée au début du mois de juin par le Deep Knowledge Group, un consortium d'entreprises et d'organisations à but non lucratif, la Suisse est même considérée comme le pays le plus sûr en ce qui concerne le coronavirus. Et cela grâce à des notes maximales en matière d'efficacité des quarantaines, de suivi, de rythme des assouplissements et de stabilité de l'économie. Le fait est que la Suisse peut se permettre de soutenir l'économie et les entreprises dans cette situation difficile en injectant beaucoup d'argent.

Les trois facteurs de résilience

C'est également un fait que notre solide système de santé a toujours été en mesure de traiter les personnes touchées par la COVID-19. D'après Jérôme Cosandey, le directeur romand d'Avenir Suisse, la résilience dont a fait preuve le système de santé suisse pendant la crise repose sur trois piliers : le personnel, l'infrastructure et les processus, comme il l'a expliqué dans plusieurs journaux du groupe Tamedia.

Le personnel médical des hôpitaux et des cabinets médicaux a reçu beaucoup de reconnaissance et d'éloges pendant le confinement. D'après M. Cosandey, en comparaison internationale, la Suisse dispose d'une bonne dotation en personnel. Par rapport au nombre d'habitants, le nombre de médecins, mais aussi celui du personnel soignant, a augmenté au cours des dernières années. En outre, une grande partie du personnel soignant travaille à temps partiel. Les hôpitaux suisses ont donc pu profiter d'une grande réserve de personnel pendant la crise.

L'équipement et l'infrastructure du secteur suisse de la santé ont également démontré leur valeur. Les hôpitaux ont rapidement mis en service des places supplémentaires en soins intensifs. Il a été possible d'augmenter les capacités de 60 %. Toutefois, M. Cosandey déplore le manque initial de masques et de vêtements de protection. Sur ce point, les cantons et les établissements de santé doivent tirer les leçons de la crise du coronavirus.

Mieux utiliser les ressources

Comme dernier pilier de la résilience du système de santé suisse, Jérôme Cosandey mentionne les processus. Il y voit des potentiels d'amélioration essentiellement au niveau de la gestion des ressources. Tandis que certains hôpitaux atteignaient presque



Membre du personnel des soins intensifs de l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel.

leurs limites de capacité, d'autres sont restés à moitié vides pendant des semaines. Le représentant d'Avenir Suisse trouve également choquant que près de 20000 membres du personnel infirmier étaient en chômage partiel pendant la pandémie. Il envisage une sorte de corps de réserve pour les pandémies, semblable au corps de pompiers dans les entreprises, où une partie du personnel reçoit une formation dans la lutte contre les incendies.

Pour les représentants des professions infirmières, ce n'est pas une bonne idée: pendant la vague pandémique, c'est surtout du personnel en soins intensifs qui était demandé. Les assistants en soins et santé communautaire ne sont pas formés pour ce travail exigeant. Même s'il y avait suffisamment de personnel médical pendant la crise du coronavirus, le manque de personnel infirmier est incontestable – en particulier avec un diplôme du degré tertiaire. L'idée de M. Cosandey de se servir des nombreuses personnes travaillant à temps partiel dans le domaine des soins comme d'une réserve pour les périodes de crise a un autre point faible: dans les soins, ce sont surtout des femmes qui travaillent. Ce sont elles qui souvent sont en charge des tâches familiales non rémunérées en plus de leur emploi, et elles ne peuvent donc pas augmenter si facilement leur taux d'activité ou faire des heures supplémentaires.

Plus de personnel soignant, plus de coûts

M. Cosandey dresse le bilan suivant: l'État réglemente et possède les hôpitaux. À ce titre, il doit veiller à ce que toutes les parties impliquées puissent se préparer à une éventuelle nouvelle vague de la pandémie. Il ne voit en revanche que peu de nécessité d'agir au niveau des questions abordées dans le cadre de l'initiative sur les soins infirmiers. Il met en doute les prévisions fournies au sujet de la pénurie de soignants. En outre, une augmentation du personnel infirmier n'est pas compatible avec les appels à des soins de santé moins élevés – ce qui est aussi un sujet important dans la politique sanitaire et que de nombreuses personnes jugent brûlant.

Cet article a été réalisé dans le cadre d'une collaboration avec le Swiss Dental Journal de la SSO.